

DEPARTEMENT DE LA MAYENNE

COMMUNE DE SAINT-MARS-SUR-LA-FUTAIE

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 4 OCTOBRE 2018

Nombre de conseillers :

- en exercice : 15
- présents : 14
- votants : 14
- absents : 1

L'an deux mille dix-huit, le 4 octobre à 20 heures 30,
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Maurice ROULETTE, Maire.

Date de la convocation : 19/09/2018

Présents : MM. M. ROULETTE, J.F. PELÉ, C. DODARD, T. JOSSOMME, S. HEBERT, , D. MAULAVE, O. AMEEDÉ, S. HEBERT, G. CHANCEREL, B. BAUDIN, P. BOISSEL, M. FOUCAULT, J. BERHAULT, G. COLIN, S. LECORDIER

Absents : L. RENAULT

Secrétaire de séance : O. AMEEDÉ

ORDRE DU JOUR

- Compte rendu de la séance du 12/07/2018
- Indemnité de gardiennage de l'église communale
- Questions diverses

SEANCE

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu de la séance du 12 juillet 2018. Ce compte rendu ne soulève aucune observation et est adopté à l'unanimité.

Mr le Maire propose des points supplémentaires

- Demande de subvention conseil régional : complément d'engagement
- Création de poste ATSEM
- Budget assainissement : décision modificative
- Rapport sur l'eau

18/39- INDEMNITE DE GARDIENNAGE DE L' EGLISE

Monsieur le Maire rappelle que Mme Georgette DANDIN assure le gardiennage de l'église communale et demande au conseil de se prononcer sur le montant de l'indemnité à lui attribuer.

Il annonce que la circulaire ministérielle prévoit une reconduction du taux de 2017, avec un maximum de 479.86€ pour un gardien résidant dans la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'attribuer à Mme Georgette DANDIN la somme de 120€ au titre des indemnités de gardiennage de l'église pour 2018.

18/40- DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL : COMPLEMENT ENGAGEMENT

Mr le Maire annonce que la demande de subvention auprès du conseil régional, dans le cadre de la construction de 4 logements Rue de Bretagne, doit être accompagnée d'un certain nombre d'engagements, et notamment en matière de montant des loyers et critères de durabilité du projet.

Il propose de s'engager sur ces points :

-les montants des loyers respecteront les plafonds des niveaux de logements sociaux PLS, PLAI ou PLUs, ou tout autre équivalent.

-critères de durabilité :

- utilisation de peintures, colles et produits annexes labellisés Ecolabel européen, NF Environnement, Ecolabel allemand Ange Bleu.
- Mise en place de dispositifs de réduction de la consommation de l'eau potable
- Utilisation de produits certifiés ou bénéficiant d'un label environnement pour les traitements préventifs en bois.
- Tri des déchets de chantier.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les engagements proposés par le maire et le charge de compléter le dossier de demande de subvention auprès du conseil régional.

18/41- CREATION D'UN POSTE D'ATSEM

Mr le Maire propose de créer un poste d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles, à compter du 1er novembre 2018, jusqu'au 5 juillet 2019, afin de pourvoir au bon fonctionnement de l'école communale, à raison d'une durée hebdomadaire annualisée de 17h35. L'agent bénéficiera des repas en avantage en nature et pourra effectuer des heures complémentaires sur demande du maire.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la création de poste selon les termes proposés par le Maire.

18/42- BUDGET ASSAINISSEMENT : DECISION MODIFICATIVE

Le maire annonce qu'il convient de procéder à des virements de crédits, afin d'honorer les dépenses imprévues sur le budget assainissement. Il propose les écritures suivantes :

-BUDGET ASSAINISSEMENT :**-Fonctionnement :**

Dépenses : Art 6061 : + 1 000.00€

Recettes : Art 747 : + 1 000.00€

-BUDGET PRINCIPAL :**-Fonctionnement :**

Dépenses : Art 657364 : + 1 000.00€

Art 6531 : - 1 000.00€

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la proposition du maire et autorise les écritures listées ci-dessus.

18/43- RAPPORT SUR L'EAU

Mr le maire présente le rapport annuel sur l'eau proposé par le SENOM, pour l'exercice 2017.

Ayant entendu l'exposé, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le rapport sur l'eau 2017.

-QUESTIONS DIVERSES

-le restaurant est fermé depuis le 15 septembre. Une procédure de liquidation judiciaire est en cours

-la construction des pavillons Rue de Bretagne devrait démarrer courant novembre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à h00.

SIGNATURE DES MEMBRES PRESENTS

18/40- INDEMNITE DE GARDIENNAGE DE L' EGLISE**18/41- DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL : COMPLEMENT ENGAGEMENT****18/42- CREATION D'UN POSTE D'ATSEM****18/43- BUDGET ASSAINISSEMENT : DECISION MODIFICATIVE****18/44- RAPPORT SUR L'EAU****-QUESTIONS DIVERSES**

Mr Maurice ROULETTE, Maire	
Mr Philippe BOISSEL, 1 ^{er} Adjoint	
Mme Ghislaine COLIN, 2 ^{ème} Adjoint	
Mr Thierry JOSSOMME, 3 ^{ème} Adjoint	
Mr Olivier AMEDEE	
Mme Josiane BERHAULT	
Mme DODARD-MENOTTI Christelle	
Mr Jean-François PELÉ	
Mme Sylvie LECORDIER	
Mr Benoît BAUDIN	
Mme Sabine HEBERT	
Mr Michel FOUCAULT	
Mr Dominique MAULAVE	
Mr Laurent RENAULT	/
Mr Georges CHANCEREL	

